

Consultant recrutement*



*Titre professionnel Consultant recrutement, de niveau II

Le diplôme

La formation de Consultant recrutement est un partenariat entre la branche professionnelle, le PRISME (Professionnels de l'Intérim, Services et Métiers de l'emploi) et la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val-d'Oise/Yvelines. Cette formation se déroule sur un an (après Bac + 2), en temps plein ou en apprentissage.

Les objectifs de la formation

Permettre à de futurs experts d'acquérir des compétences polyvalentes dans les métiers de l'emploi en développant le sens du relationnel, une connaissance pointue de la législation et une aptitude commerciale essentielle dans l'exercice de leur fonction. Ils devront être capables, d'une part, d'accompagner un candidat en évaluant son potentiel et en facilitant sa recherche d'emploi, d'autre part, de proposer les profils adéquats aux entreprises clientes en les accompagnant dans leur process de recrutement.



Contacts

Valérie Grignon
Responsable ESMAE
01 39 10 78 14
vgrignon@supdev.com

Céline Bunouf
Coordinatrice pédagogique
01 39 10 78 12
cbunouf@supdev.com

Joëlle Dayres
Assistante pédagogique
et commerciale
01 39 10 78 13
jdayres@supdev.com

ESMAE

51, boulevard de la Paix
78100 Saint-Germain-en-Laye
01 39 10 78 78
infos@esmae.fr
www.esmae.fr

Perspectives professionnelles

- Chargé(e) de recrutement
- Consultant(e) recrutement polyvalent

Secteurs d'activité

Le diplômé pourra exercer son activité dans les agences d'emploi.

Nos partenaires

Toutes les agences d'emploi, à titre d'exemple :

- Groupe Adecco (Adecco, Adia, Adecco Médical), ■ Manpower ■ Groupe Randstad (Randstad, Expectra, Appel Médical, JBM)
- Synergie ■ Crit Intérim ■ Start People
- Kelly Services ■ Selpro ■ Alliance Intérim
- Temporis... (liste non exhaustive)

Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 1 an selon un cursus classique, à temps plein (650 heures + 4 mois de stages), ou selon un cursus en apprentissage, sur le mode de l'alternance école-entreprise (600 heures + 38 semaines en entreprise).

Rémunération et contrat de travail

Pour le cursus à temps plein : les étudiants suivent les stages sous convention. Ils sont rémunérés selon les accords préalablement définis en entreprise soit 30 % du SMIC à partir de 3 mois de stage.

Pour le cursus en apprentissage : le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un

jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.

Dans le cadre d'accords spécifiques avec la branche professionnelle de l'intérim, le Prisme, l'apprenti recevra une rémunération mensuelle sur la base de l'horaire hebdomadaire légal en vigueur.

Cette rémunération minimum est fixée, égale pour tous les apprentis de l'ESMAE, quel que soit leur âge, à 53 % du minimum conventionnel niveau 3, la première année et à 61 % de ce minimum, les derniers mois (exception des étudiants ayant déjà suivi une formation en apprentissage).

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.



Conditions légales

Pour le cursus à temps plein :

- Etre âgé de moins de 28 ans et être étudiant
- Etre demandeur d'emploi ou souhaiter une reconversion dans le cas d'un FONGECIF

Pour le cursus en apprentissage :

- Etre âgé de moins de 26 ans
- Conclure un contrat de formation par alternance avec une agence d'emploi

A noter : Le titre Consultant recrutement peut également s'acquérir dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Modalités d'inscription

Après une journée de tests et entretiens de motivation, tenant compte du « savoir-être », les candidats participent à différents entretiens de motivation en collectif ou en individuel. Ils sont aussi évalués à l'aide de tests écrits (culture générale, expression écrite, synthèse de texte).

Pré-requis

- DUT Tertiaire (TC, GEA...)
- BTS Tertiaire (MUC, NRC, AG...)
- L2 issus des UFR économie et gestion, sciences humaines ou sciences sociales

Programme de la formation

- Techniques de recrutement
- Ressources humaines
- Environnement du travail temporaire
- Gestion d'une agence
- Droit et législation du travail temporaire
- Techniques de vente, marketing téléphonique
- Communication
- Management
- Informatique

Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- Sourcing des candidats
- Entretiens d'évaluation
- Délégation de candidats en entreprise
- Gestion administrative
- Suivi de missions auprès de clients

Poursuite d'études envisageable

Master 1 RH ou Vente

Tout sur les écoles
du groupe CCIV
www.ecoles.versailles.cci.fr